

Tarbes, le 21 Janvier 1959

SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CITÉ ADMINISTRATIVE REFFYE

TARBES

TÉL. 17-10 POSTE 30

A T T E S T A T I O N

n° 124

Je soussigné, F. FARGETTE, Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports des Hautes-Pyrénées certifie que l'Association Sportive "Cible de l'Adour" a déposé à mon Service, le 21 Janvier 1959, une demande d'agrément ministériel qui sera transmise au Service intéressé du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, après instruction.

L'Inspecteur  
Chef du Service départemental  
de la Jeunesse et des Sports :



Florent FARGETTE